
**Motion pour une résolution
par la commission :**

REGI – Commission du Développement Régional

Comment l'Union européenne et ses Etats membres peuvent-ils réduire les inégalités régionales d'accès et de financement de l'éducation, notamment concernant les outils numériques, sachant que ces derniers contribuent à réduire d'autres inégalités ?

Soumise par : ABDOURAHAMANE Anziza, ANTON-ROMANKOW Emma, BAIÃO Catarina, CHABANEL Jules, CHANE-TU Jeremy, DE SOUSA Mélanie, FAKIH Fahad, GOURDON Tanguy, HAMBALI Younès, MATTEI Calixthe, ODINOT-EUGENE Maël, AUCLAIR Chloé (Présidente de commission, FR), O'LEARY Eoin (Vice-président, IE)

Le Parlement Européen des Jeunes,

- A. Préoccupé par l'impact de la crise économique actuelle sur le financement accordé aux écoles pour les outils numériques,
- B. Reconnaissant que le prix élevé des outils numériques est une barrière à leur utilisation répandue, en particulier au sein des institutions éducatives,
- C. Regrettant les inégalités économiques qui persistent entre les régions de l'UE¹,
- D. Ayant examiné que les subventions du Fond européen de développement régional (FEDR) ne sont souvent pas ciblées sur les territoires qui en bénéficieraient le plus,
- E. Observant que les inégalités régionales en matière d'éducation mènent à un manque de compétitivité économique des régions désavantagées,
- F. Réalisant que le personnel des institutions éducatives n'est souvent pas formé à l'utilisation des outils numériques,
- G. Regrettant profondément que les élèves disposant d'un accès limité aux outils numériques s'en trouvent socialement et économiquement désavantagés,
- H. Gardant à l'esprit que l'accès aux outils numériques peut contribuer à la mobilité sociale,
- I. Constatant avec regret les différences géographiques dans les niveaux de couverture internet au sein de l'UE ;

¹ Une étude de 2008, entre autres, a montré que les régions du sud de l'Espagne avaient une croissance du produit intérieur brut (à prix constant) située entre 61% et 84% de la moyenne de l'UE, alors que la Catalogne avait entre 116% et 343%.



EUROPEAN **YOUTH** PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN DES **JEUNES**
FRANCE

1. Invite la Direction générale à l'Education et à la Culture à coopérer avec les autorités pertinentes au sein des Etats membres afin de développer la production d'outils numériques éducatifs à bas prix dans les régions de l'UE en manque de compétitivité économique ;
2. Fait appel à la Commission européenne pour qu'elle soutienne les autorités régionales et locales dans le développement de programmes visant la collecte de produits numériques utilisés dans le but de les redistribuer aux institutions éducatives locales ;
3. Demande des rapports et des analyses réguliers du FEDR pour réévaluer la distribution des fonds dédiés aux outils numériques ;
4. Recommande le renforcement des compétences numériques des enseignants travaillant dans les régions de l'UE les moins connectées :
 - a) par des programmes de formation instaurés par la Direction générale à l'éducation et à la culture afin de développer ces compétences,
 - b) en invitant instamment les Etats membres à rendre la participation des enseignants à ces programmes de formation obligatoire ;
5. Soutient les campagnes de sensibilisation à destination des citoyens qui portent sur l'importance des outils numériques au sein des institutions éducatives ;
6. Confirme solennellement le besoin de développer les opportunités éducatives fondées sur la technologies telles que, entre autres, les cours en ligne ouverts à tous (*Massive Open Online Courses, MOOCs*) et les livres électroniques ;
7. Appelle la Commission européenne à favoriser le développement des projets visant à l'extension de l'accès à l'Internet à haut débit dans les régions de l'UE les moins connectées ;
8. Exhorte les acteurs publics et privés pertinents à élaborer un système basé sur les revenus lors du calcul des tarifs d'abonnement à une connexion internet.



EUROPEAN **YOUTH** PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN DES **JEUNES**
FRANCE